

Le Nayrac

Le village va se parer de ses habits de Noël

Mardi 25 novembre, juste un mois avant Noël, Fabienne, l'employée municipale chargée des espaces extérieurs, avait convié les Nayracois pour la confection des décorations qui serviront à l'embellissement du village. Plus de vingt personnes étaient présentes et ont travaillé une partie de l'après-midi. Il faut dire que l'activité est maintenant bien rôdée puisqu'elle existe depuis une dizaine d'années. Certains sont là depuis le début et sont devenus spécialistes, d'autres découvrent la réalisation des papillotes, paquets, rubans... et se montrent enthousiastes. Dans quelques jours, les sapins et un petit stock de décorations vont être distribués et chacun pourra décorer son devant de porte. Les employés municipaux, aidés de quelques bénévoles, s'occuperont des espaces publics.

Grande fête le 14 décembre

Le village sera en fête dès le di-



Le stock de décoration est prêt pour la distribution.

manche 14 décembre où le Foyer rural a programmé une journée riche en animations. Avec au programme : à 9 heures, messe animée par les enfants ; à midi, repas à l'espace culturel ; à 15 h 15, jeu de piste à travers le village suivi du goûter avec le père Noël chez Christiane ; à 15 h 30, concert à

l'espace culturel par la chorale d'Entraygues.

Pour le repas, les réservations seront prises avant le 9 décembre auprès de Gisèle Anglade au 05 65 44 41 33 ou Eric Orsal au 05 65 44 46 40 (possibilité de covoiturage à partir de la salle communale).

Pétanque : assemblée générale



Le bureau.

L'assemblée générale de la Pétanque Nayracoise s'est tenue vendredi 14 novembre au siège du club en présence du maire Jean-Paul Turlan, président d'honneur et d'une nombreuse assistance.

Pour l'année 2014, le club a compté 34 licenciés, dont 8 seniors et 9 féminines, une différence de moins 3 licenciés par rapport à 2013. Comme à son habitude, Michel Navier a détaillé les différentes manifestations sportives et non sportives de l'année en cours et le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, l'assemblée a élu à l'unanimité

le conseil d'administration et le bureau suivant a été défini : Jean-Paul Turlan, maire du Nayrac, président d'honneur ; Michel Navier, président ; Francis Costes, vice-président ; Martine Navier, trésorière ; Jacques Dupieux, trésorier-adjoint, nouvel élu ; Laure Rossillol, secrétaire ; Claude Dupieux, secrétaire-adjointe ; Lionel Herreman et Jean-Paul Archimbaud, membres du conseil d'administration.

Le président a fait lecture du règlement intérieur du club qui a été voté à l'unanimité. Pour l'année 2015, trois équipes seront engagées en championnat : une équipe senior (coach Francis Costes), une équipe féminine (coach Claude Dupieux) et

une équipe vétérans (coach Michel Navier). En l'absence d'augmentation du coût de la licence par le Comité de l'Aveyron et le district d'Espalion, les tarifs restent inchangés. Parmi les projets 2015, notons les 20 ans du club, l'organisation du championnat triplettes promotion et la finale triplettes féminines. Une extension des terrains de pétanque est actuellement bien engagée avec la commune en contrebas du terrain de quilles.

Le maire a souligné le dynamisme du club et a félicité tous les dirigeants et les bénévoles qui répondent systématiquement présent pour l'organisation des nombreuses manifestations.

Commémoration du 11 Novembre

Le dimanche 9 novembre, les Nayracois étaient invités à commémorer l'armistice du 11 Novembre 1918.

À l'issue de la messe, célébrée par le père Tassier, ils se rassemblaient autour du monument aux morts. Après le dépôt d'une gerbe, Jean-Paul Turlan, maire, lisait le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, qui demandait de ne pas oublier cette journée dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix.

Les soldats de la commune morts au cours de ce conflit



Autour du monument aux morts.

étaient ensuite nommés et une minute de silence était observée. La cérémonie se poursui-

vait autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité au café Cazal.

Les enfants ont fêté Halloween



De magnifiques déguisements pour un cortège coloré.

Pendant les vacances de Toussaint, l'association des parents d'élèves de l'école du Nayrac avait invité les enfants du village mais aussi ceux qui étaient de passage à un défilé costumé pour fêter Halloween.

Chacun avait rivalisé d'imagination pour les déguisements ou les maquillages et c'est sous un

soleil éclatant que les participants ont fait du porte-à-porte.

Ils ont été bien reçus par les habitants qui n'ont pas hésité à offrir bonbons et friandises à ces visiteurs insolites. Au retour, les sucreries récoltées ont été partagées et un goûter a clôturé l'après-midi.

Un spectacle occitan pour le Téléthon

Dimanche 9 novembre, il y avait affluence à l'espace multiculturel du Nayrac pour voir les Rascalous de Villecomtal, eux-mêmes ravis d'étreindre cette nouvelle scène du Nord-Aveyron. Pendant que le public riait aux éclats devant le jeu des comédiens, Fredo et l'équipe du foyer rural préparaient les châtaignes grillées, accompagnées de cidre des Cappelous et de vin nouveau de Verrières.

L'équipe cantonale du Téléthon remercie chaleureusement les participants mais aussi les Rascalous (fidèles du Téléthon), le foyer rural du Nayrac, Fredo, Jean et la ferme des Capellous pour leurs gracieuse participation. La recette de 762,50 € sera intégralement reversée à l'AFM.



Les Rascalous sur la scène de l'espace multiculturel.

Le Téléthon se poursuit dès dimanche 23 novembre à Coubisou avec toujours du théâtre occitan mais avec «*Lo catet de Rascal*» joué par l'Escloupeto (une bonne partie de rigolade encore en vue) suivi d'un pot of-

fert par la municipalité de Coubisou.

La prochaine animation Téléthon au Nayrac sera le concours de belote le vendredi 28 novembre à 20h30 à l'espace multiculturel.

Salle comble pour le trio Accentu !

Vendredi dernier 24 octobre à l'espace multiculturel, devant un public venu nombreux (toutes les places ont été prises d'assaut et quasiment toutes réservées à l'avance...) s'est produit le groupe corse Accentu, avec un concert proposé tel un voyage sur l'île de beauté, à travers les chants anciens, allant jusqu'aux reprises de répertoire de variété française.



Le trio Accentu.

Les trois musiciens, issus d'horizons musicaux différents, alliant tradition et modernisme, ont emporté la salle avec leurs chants monodiques de culture corse.

C'est ainsi que s'est clôturée la programmation culturelle 2014 de la communauté de communes d'Espaing, conduite par l'office de tourisme, avec un grand rendez-vous aux accents

de régionalisme et musique traditionnelle identitaire forte, non sans rappeler celle rouergate, comme le soulignait le maire Jean-Paul Turlan à la fin du concert !



Le nombreux public a apprécié le concert.

Beau quine pour le foyer rural

Dimanche 26 octobre, le foyer rural du Nayrac organisait son quine annuel.

Une belle assemblée de joueurs avait répondu présent.

C'était l'occasion pour tous de passer un agréable moment, d'autant plus que les adhérents du foyer rural avaient préparé de jolis lots et une collation à l'entracte.

Que tous les participants et les donateurs qu'ils soient commerçants, artisans, particuliers ou associations soient ici remerciés. Grâce à ce soutien, le foyer rural peut continuer à animer le village ou à participer à l'équipement de la nouvelle salle.

Prochains rendez-vous :
dimanche 9 novembre à 14h30, théâtre occitan avec les Rasca-
lous au profit du Téléthon (châ-



De jolis lots ont récompensé les gagnants.

taignes, jus de pomme et vin nouveau) ; dimanche 14 décembre à 12h, repas de fête à l'espace multiculturel, suivi à 15h, d'un concert avec la chorale d'Entraygues en l'église du

Nayrac et d'un jeu de piste dans le village. Le foyer rural organise une sortie à Salma-nac, petit village illuminé du Sud-Aveyron le samedi 20 décembre.

UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE 330 LOGEMENTS PAR AN JUSQU'EN 2017

Le Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux » vient d'être mis en œuvre. Le Conseil général est partenaire de l'Etat et de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) dans cette opération.



Une partie du parc aveyronnais a d'importants besoins de réhabilitation

La qualité de l'habitat est une condition essentielle pour répondre à des besoins que toutes les études révèlent importants et participer ainsi à la cohésion sociale.

Le PIG « Habiter mieux » doit permettre d'intervenir avec des aides sur le parc privé pour réhabiliter le patrimoine bâti des propriétaires occupants modestes et des propriétaires bailleurs. Avec des objectifs de réduction de la précarité énergétique, de lutte contre l'habitat dégradé, d'adaptation des logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie afin de les maintenir à domicile.

Le programme prévoit la réhabilitation de 330 logements par an, de 2014 à 2017.

L'apport des aides à la réalisation des travaux est de la compétence de l'Etat qui compte mobiliser plus de 11 M€ sur

la période. Le PIG « Habiter mieux » est d'ailleurs un programme national proposé par l'Etat et l'ANAH qui s'applique dès lors qu'une collectivité locale en assure la maîtrise d'ouvrage. Le Conseil général l'a acceptée en Aveyron, pour le volet animation sur les secteurs du département qui ne sont pas couverts par une opération programmée conduite par une autre collectivité.

Un appel d'offres a été lancé et c'est Habitat et développement qui a été retenu pour cette mission.

Le montant prévisionnel de l'animation du PIG est estimé à plus de 1,122 M€, sur quatre ans, qu'Etat et ANAH rembourseront dans une très large proportion au Conseil général.

QUI EST CONCERNÉ ?

Le périmètre d'intervention de ce programme est l'Aveyron, à l'exception des périmètres déjà couverts par une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat.

Certaines conditions – notamment de ressources – sont exigées pour bénéficier des aides financières du PIG.

Des réunions d'information seront organisées dans chaque territoire concerné en 2015 :

- Pays belmontais, Pays Saint Serninois, 7 vallons → 12 janvier
- Pays baraquevillois, Aveyron Ségala Viaur → 26 janvier
- Vallée du Lot, plateau de Montbazens, Pays rignacois → 12 janvier
- Pays d'Olt et Aubrac, Lot et Serre, Laissac → 26 janvier
- Larzac-Templier, rougier de Camarès, St-Affrique → 14 janvier
- La Viadène, Argence, Aubrac-Laguiole → 27 janvier
- Bas ségala, Villeneuve, Villefranche-de-Rouergue → 20 janvier
- Réquistanais, Viur-Céor-Lagast, Naucellois → 28 janvier
- Carladez, Entraygues, Estaing → 19 janvier
- Conques-Marcillac → 15 janvier
- Tarn-et-Muse, Lévézou-Pareloup, Pays de Salars → 21 janvier
- Bozouls-Comtal → 19 janvier

Pour tout renseignement complémentaire :

Habitat et développement (Carrefour de l'agriculture, 12026 Rodez Cedex 9) est à votre disposition au 05 65 73 65 76.

CIRCUITS COURTS POUR LES DÉCHETS VERTS



SOMMAIRE

UNE FILIÈRE
ÉCO-COMPOSTAGE
EN AGRICULTURE
P. 6

UN EXEMPLE
DE LA DÉMARCHÉ
TPE
P. 7

UNE FILIÈRE ÉCO-COMPOSTAGE EN AGRICULTURE

Le départ de la filière co-compostage en agriculture vient d'être donné au Nayrac. Le département s'engage ainsi dans une démarche citoyenne et de circuit court appliquée aux déchets verts.



Une ressource locale abondante

Au Nayrac, comme le rappelle le président du SICTOM (syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) Olt et Viadène, Jean-Claude Anglars, la question des déchets a été prise à bras le corps il y a plus de trente ans. Pas étonnant donc qu'avec cette longueur d'avance, ce soit ici que la filière aveyronnaise de co-compostage des déchets verts avec valorisation en agriculture ait pris racines.

Elle traduit de façon très concrète, soulignent tous les partenaires, une démarche citoyenne et de circuits courts appliquée à un domaine qui semblait à priori moins évident que d'autres. Ainsi, ce qui était une charge – les déchets verts – peut devenir une richesse pour le territoire.

Le co-compostage, c'est une formule gagnant-gagnant

pour les collectivités et pour les agriculteurs. Moins de transport avec un traitement de proximité (donc moins de frais et meilleur bilan carbone), gestion des effluents agricoles sur le territoire avec maîtrise des risques de pollution organique et plus grande

protection des sols avec un fertilisant naturel, intérêts économiques, opportunité pour un dialogue local sur le projet... Les arguments ne manquent pas pour développer la filière. L'Aveyron pourrait passer rapidement de 700 tonnes de déchets verts utilisés annuellement en agriculture à 1 800 tonnes. Les trois collectivités de départ (SICTOM Olt et Viadène, Communauté de communes du Carladez et Communauté de communes du Pays rignacois) et les douze exploitations déjà dans le parcours devraient en effet être rejoints par d'autres, qui ont compris tout l'intérêt de la formule. Ainsi, du côté des collectivités, l'Agglomération du Grand Rodez pourrait entrer dans le dispositif, avec un apport conséquent de déchets verts (un millier de tonnes).

objectif **1 800** tonnes

Une première au Nayrac



les acteurs du projet



Au Nayrac, c'est autour de l'idée de Thierry Gamel, lancée en 2009, que le projet s'est structuré. Au bout de quatre années de réflexion et de travail d'équipe au sein d'une CUMA du secteur (celle des Fomérours), l'expérimentation peut démarrer, en fédérant élus, organisations professionnelles (au premier rang desquelles la FD CUMA) et agriculteurs. Ses acteurs (exploitants agricoles, SICTOM Olt et Viadène qui regroupe les cantons d'Estaing et de Saint-Amans-des-Côtes) peuvent alors compter sur un large partenariat (fédération départementale des CUMA, Conseil général, Région, Etat, Chambre d'agriculture) qui a permis de les accompagner dans la réflexion, les études et la réalisation. L'inauguration, vendredi 5 septembre, a été l'occasion de saluer ces pionniers.



UN EXEMPLE DE LA DÉMARCHE TPE

Ainsi que l'a fait remarquer le président Jean-Claude Luche lors de l'inauguration du Nayrac, le lancement de la filière co-compostage est un exemple de ce qui peut se faire dans le cadre du dispositif TPE (un territoire, un projet, une enveloppe), lancé il y a trois ans par le Conseil général et piloté par le vice-président en charge de l'agriculture et des territoires, Jean-Claude Anglars. Le principe vise à réunir l'ensemble des acteurs locaux pour définir des projets sur un territoire rural, la collectivité départementale accompagnant ensuite financièrement les dossiers retenus. A ce jour, le Lévézou, le canton de Montbazens, neuf cantons du Nord-Aveyron, les cantons de Belmont et Camarès et la haute vallée de l'Aveyron sont entrés dans la démarche – que la haute vallée du Tarn et de la Dourbie vient de rejoindre – en faisant émerger des projets souvent innovants, comme le co-compostage.

Bien trier !

Pour que le co-compostage fonctionne correctement, il est important que la « matière

première », c'est-à-dire les déchets verts, soit bien triée avant d'être déposée.

Tonte de jardin, feuillages, branchages, élagages et tailles (avec des branches

d'un diamètre inférieur à 10 cm) sont acceptés.

En revanche, il faut proscrire la ferraille, les branchages d'un diamètre supérieur à 10 cm, les souches d'arbres,

les ficelles et liens plastiques, les déchets alimentaires, les cendres, la sciure, les copeaux, le fumier, les litières d'animaux, les films et sacs en plastique...

Un procédé biologique naturel



Le compostage est un procédé biologique naturel par lequel la matière organique se transforme sous l'action de micro-organismes.

Le co-compostage est le résultat d'un mélange de déchets verts broyés et d'effluents d'élevage.

Apport des déchets verts des collectivités et des particuliers à la déchetterie où ils sont stockés, broyage sur le site, transport vers l'exploitation assuré par les éleveurs concernés, préparation du broyat avec du fumier, épandage par les agriculteurs après trois mois minimum de maturation du tas, deux retournements à vingt jours d'intervalle, utilisation comme fertilisant organique : c'est le parcours réalisé dans l'expérience du Nayrac.